



# ORGANISATION ET MOYENS

## MISSIONS

Le Secrétariat Général assure pour l'ensemble de la DRIRE:

- ☀ la préparation du budget opérationnel de programme et le bilan d'exécution,
- ☀ la gestion des ressources humaines y compris la formation,
- ☀ la gestion financière,
- ☀ la régie de recettes,
- ☀ la gestion du patrimoine et des moyens,
- ☀ la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité et le suivi,
- ☀ le fonctionnement de la cellule défense.

Le siège de la DRIRE  
à Saint-Benoît



## Implantations de la DRIRE

La structure fonctionnelle de la DRIRE (direction et divisions) est située à SAINT-BENOÎT en Vienne, depuis 1991.

La DRIRE dispose de 5 implantations où sont hébergées 6 structures opérationnelles (groupe de subdivisions et subdivisions) ou fonctionnelles (divisions) situées dans les 4 départements :

- deux subdivisions et une antenne en Charente à Nersac,
- un groupe de subdivisions bi-départemental à Périgny en Charente-Maritime et à Niort en Deux-Sèvres,
- une subdivision et une antenne à Saint-Benoît en Vienne,
- la direction, les divisions fonctionnelles et le secrétariat général à Saint-Benoît.

Elle héberge au siège la délégation régionale à la recherche et à la technologie (DDRT).

## Gestion en mode LOLF

☀ La DRIRE intervient pour l'essentiel en faveur du programme 127 « contrôle et prévention des risques technologiques et développement industriel » (CPRTDI) dont les finalités principales sont :

- la prévention des nuisances et des risques industriels, consistant à assurer la mise en œuvre optimale de l'inspection des installations classées par les DRIRE en leur affectant les moyens correspondants ;
- les contrôles techniques de sécurité et de métrologie, consistant à définir et veiller à l'application de la réglementation assurant la protection des personnes, des biens et de l'environnement dans le domaine des équipements sous pression, des explosifs, des barrages hydroélectriques concédés, des véhicules routiers, des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques, des équipements en atmosphère explosible, des exploitations extractives et de stockage souterrain ; l'action vise également à assurer la fiabilité des instruments de mesure réglementés ;
- le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, consistant à élaborer la réglementation en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection, à en contrôler l'application, à mettre en œuvre une organisation en cas d'urgence et à contribuer à l'information du public ;
- le développement industriel, consistant à accompagner le développement des entreprises et à favoriser celui d'un environnement favorable à leur compétitivité et à celle des territoires.

La déclinaison est assurée en région Poitou-Charentes par le DRIRE qui est, à ce titre, responsable du budget opérationnel (BOP) du programme CPRTDI. Il en assure l'exécution en qualité responsable de l'unité opérationnelle correspondante.

De plus, il est responsable d'une unité opérationnelle du budget opérationnel du programme 181 « prévention des risques et lutte contre les pollutions » pour lequel le DIREN est responsable au niveau régional.

☀ Dans ce cadre, la fonction nouvelle de contrôle de gestion a été mise en place. Elle a pour objet, en liaison avec le management :

- de mettre en place et d'animer un dispositif de tableaux de bord permettant de suivre la performance de la DRIRE (analyse des écarts et des coûts),

## ➔ Dépenses mandatées

**5 544 k€** Rémunérations des agents (titre 2)  
(charges patronales comprises).

**779 k€** Fonctionnement courant (titre 3)

**83 k€** Investissement Etat (titre 5)

**1 017 k€** Crédits d'intervention (titre 6)

**370 k€** Crédits environnement (titre 3) (dont 280 k€ en faveur du fonctionnement de l'association régionale pour la surveillance de la qualité de l'air et 20 k€ en faveur du fonctionnement des DSV).

# BILAN 2006

- de suivre la gestion en terme de crédits et de ressources humaines (ETPT), de manière à identifier les marges de souplesse,
- d'identifier les leviers d'actions permettant d'améliorer la performance,
- et de formuler, au management, des préconisations d'actions correctives et d'optimisation d'allocations de ressources.

Au cours de cet exercice, le contrôle de gestion a développé un ensemble cohérent de tableaux de bord donnant les informations utiles pour le pilotage tant au niveau du directeur, responsable du BOP, qu'au niveau de la DARQSI qui assure pour le réseau des DRIRE le suivi du programme CPRTDI.

Ces tableaux regroupent en particulier les résultats des indicateurs opérationnels de programme, des indicateurs qualité, des indicateurs d'intéressement et des indicateurs de gestion.

Le contrôle de gestion s'appuie en outre sur trois outils développés au plan national, pour le réseau des DRIRE : **Temporel** (comptage de la consommation des ETPT par sous action du BOP), **Cristal** (base de données de collecte d'information sur les indicateurs opérationnels du BOP), **Infoview** (centre d'information permettant de récupérer par requêtes appropriées, des données de suivi de consommation sur les ressources tant humaines que financières du BOP).

Le réseau des DRIRE dispose pour satisfaire à la LOLF d'un outil qui intègre les trois comptabilités (budgétaire, comptable et analytique) indispensables à la mesure de la performance. Les bases de données générées par cet outil sont exploitables par l'Infoview.

## Formation

Le programme de formation des agents a atteint en 2006 un niveau élevé.

Les agents ont bénéficié de 785 jours de formation (8,5j/agent).

La DRIRE s'appuie pour former ses agents principalement sur les écoles des mines, l'IFORE, le CFDE, l'INERIS et le BRGM, pour ce qui concerne les activités techniques et sur l'IGPDE pour les formations technico-administratives. Sur le plan local elle a recours à des solutions internes pour des formations complémentaires sur les métiers (formateur intra DRIRE et tutorat) et à des solutions de proximité pour les formations bureautiques ou administratives.

## Les ressources humaines

### ☀ Ressources par site

Au 31 décembre 2006, la DRIRE rémunérait 105 agents dont 8 techniciens du MINEFI mis à disposition d'autres services de l'Etat, soit 100,17 équivalents temps plein.

	A	B	C	Totaux
Siège	17,00	13,70	13,46	<b>44,16</b>
Charente	3,00	7,80	3,60	<b>14,40</b>
Charente-Maritime	4,00	6,00	3,80	<b>13,80</b>
Deux-Sèvres	1,00	5,00	4,11	<b>10,11</b>
Vienne	1,00	4,90	3,00	<b>8,90</b>
Agents mis à disposition (techniciens du MINEFI)		8,00		<b>8,00</b>
Agent en congé parental réintégré			0,80	<b>0,80</b>
<b>Totaux</b>	<b>26,0</b>	<b>45,40</b>	<b>28,77</b>	<b>100,17</b>

### ☀ Ressources par action du budget opérationnel de programme CPRTDI

L'affectation des ressources humaines sur les actions du budget opérationnel de programme de la DRIRE se présentait ainsi au 31/12/2006

	A	B	C	Totaux
Prévention des nuisances et des risques industriels (action 1)	12,95	14,02	8,89	<b>35,86</b>
Contrôles techniques de sécurité et métrologie Sous-sol, explosifs et après mines (action 2)	3,45	13,33	8,85	<b>25,63</b>
Développement industriel Énergie (action 4)	7,35	3,35	3,31	<b>14,01</b>
Fonctions supports et divers (action 5)	2,25	14,70	7,72	<b>24,67</b>
<b>Totaux</b>	<b>26,00</b>	<b>45,40</b>	<b>28,77</b>	<b>100,17</b>

## ➔ Formation

**342 jours** de formations d'adaptation spécifique à un nouvel emploi ou à un nouveau poste **(43%)**

**431 jours** pour les habilitations et le perfectionnement aux métiers **(54%)**

**12 jours** de préparation aux concours ou examens **(2%)**

## ➔ Effectifs métiers au 31 décembre en 2006

**26** Cadres A+ et A

**39** B techniques dont **8 mis à disposition**

**7** B administratifs

**30** C administratifs dont **1 en congé parental**



## ORGANISATION ET MOYENS



### Eco-responsabilité

La DRIRE a engagé une démarche d'administration éco-responsable. Après une action de sensibilisation de ses personnels, un plan d'action a été élaboré qui s'articule autour de règles de bonnes pratiques en les associant à des indicateurs de résultats. Ce plan vise à :

- réduire la consommation de papier,
- trier et recycler le papier, les cartons et les déchets informatiques,
- afficher le renouvellement des véhicules de service par des véhicules propres et sensibiliser les agents à un usage rationnel du parc de véhicule,
- réaliser des diagnostics énergétiques de nos sites,
- intégrer les objectifs haute qualité environnementale (HQE) dans tout projet de construction immobilière,
- intégrer l'approche environnementale dans nos commandes dès que cela a un sens (recours aux produits labellisés par exemple).

Une charte d'engagement est envisagée pour marquer l'engagement des agents de la DRIRE.

### Informatique et intranet

Les systèmes de communication représentent une part importante dans l'organisation du travail individuel et collectif. En 2006 la priorité a été donnée à l'étude en vue de la migration vers l'environnement Windows Serveur qui a conduit à définir les étapes à franchir pour y parvenir en vue d'intégrer les nouveaux outils ministériels.

L'intranet de la DRIRE, dénommé « Goélette », a atteint un bon niveau de maturité et permet aux agents de disposer des outils et des données nécessaires à la bonne exécution des actions. Son développement s'est poursuivi en 2006 pour prendre en compte l'évolution des métiers et des compétences.

### Hygiène et sécurité

Outre la participation aux comités hygiène et sécurité des services du MINEFI, la DRIRE s'est attachée à faire évoluer, en liaison avec la DARQSI et les médecins de prévention, les fiches de postes à risque pour tenir compte de l'évolution des métiers.

### Réunions du CTPR

Le comité technique paritaire de la DRIRE s'est tenu deux fois en 2006. Les rencontres avec les représentants du personnel sont l'occasion de faire le point sur les réformes et les évolutions en cours.

- ☀ La décision du 24 août 2006 de la ministre de l'écologie et du développement durable et du ministre de l'industrie relative à la fusion entre DRIRE et DIREN dans cinq régions.
- ☀ La création de l'autorité de sûreté nucléaire en tant qu'autorité administrative indépendante.
- ☀ L'évolution des métiers :
  - la poursuite du programme de modernisation de l'inspection des installations classées,
  - en matière de développement économique, la délégation par l'Etat à la Région, des aides individuelles en faveur des entreprises,
  - la réflexion nationale sur les orientations stratégiques et les plans d'actions en matière de contrôles techniques (véhicules, équipements sous pression et métrologie légale),
  - la prise en compte de nouvelles missions dans le domaine de l'énergie, découlant de la loi du 13 juillet 2005.
- ☀ L'adaptation de l'organisation de la DRIRE à ces évolutions des métiers.

## PRIORITÉS

## 2007

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Fiabiliser et fluidifier les procédures de contrôle de gestion.</b></li> <li>→ <b>Assurer la bonne mise en place du nouveau règlement « horaires variables » de la DRIRE.</b></li> <li>→ <b>Mettre en place, en les élargissant aux habilitations internes, les procédures et le suivi relatifs aux habilitations.</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Réaliser la migration du système informatique vers Windows serveur.</b></li> <li>→ <b>Conduire les actions de prospective immobilière en vue de localiser dans un immeuble en propriété le siège et les équipes de la Vienne.</b></li> <li>→ <b>Produire la note d'organisation de la cellule défense.</b></li> </ul> |
|---|---|

## → Recettes

**Les recettes globales de 1 142 k€ sont en baisse de 46% sur l'ensemble de l'exercice par rapport à 2005.**

Cette baisse est essentiellement liée à l'arrêt depuis le 24 juin 2005 de la visite technique des poids lourds. S'agissant d'une année pleine dans le nouveau périmètre, les recettes sont maintenant stabilisées.

Le recouvrement de la TGAP sur les installations classées se fait correctement.

**253 k€** contrôles techniques (véhicules, métrologie, équipements sous pression) : **(1 261 k€), -80%**  
**889 k€** installations classées (TGAP) : **(847 k€), +5%**